



Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

Lépidoptères



Carpocapse : captures en baisse
accouplements nettement favorisés
premières éclosions en cours et à venir



Petite tordeuse des fruits : hausse relative des captures



Eulia : vol intergénérationnel faible et local



Capua : baisse générale des captures



Pandemis : très légère augmentation des captures locales



Sésie du pommier : absence de capture



Zeuzère : pas de capture



Tordeuse rouge des bourgeons : capture sporadique



Tordeuse verte des bourgeons : captures significatives localement



Cossus gâte bois : par de capture



Bupreste du poirier : conditions toujours favorables



Pucerons : forte présence notamment du cendré

Pathologies



Oïdium : taux de contaminations déjà élevés, attention aux orages à venir



Tavelure : attention aux orages à venir
stocks projetables très importants
nouvelles sorties de taches sur feuillage et sur fruits

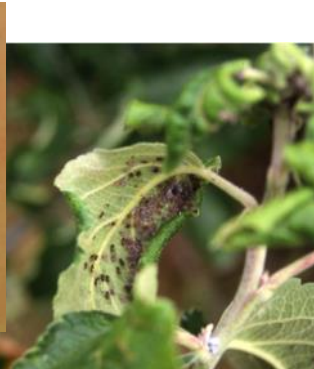
Noyau : Pruniers—Cerisiers



Carpocapse des prunes : petite baisse des captures

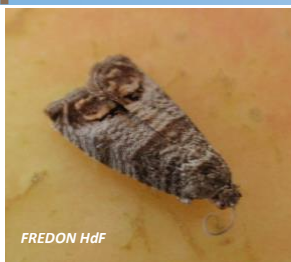


Mouche de la cerise : absence de capture



RAVAGEURS

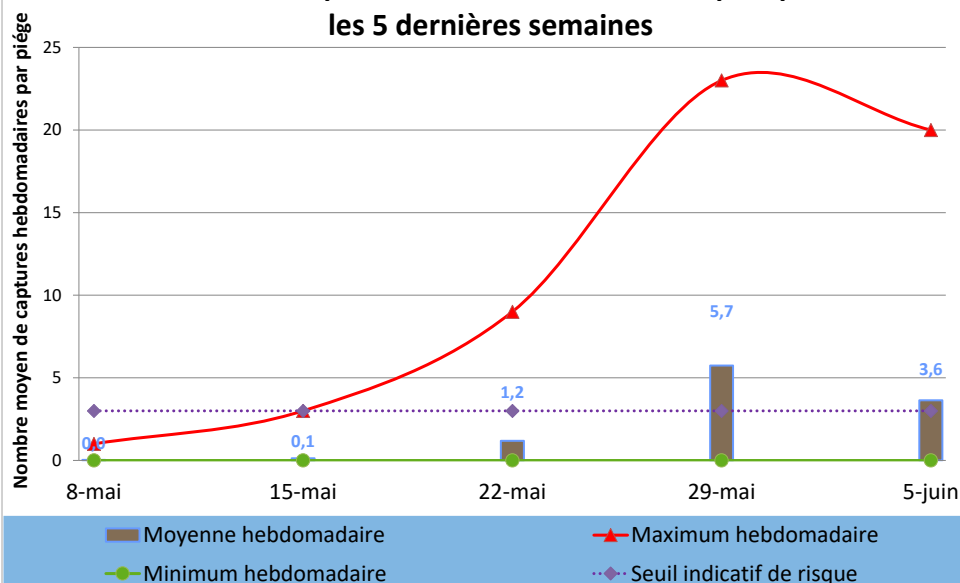
Carpocapse



Pour plus de détail:



Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella pomonella sur les 5 dernières semaines

**Vol des adultes****Etat des lieux en parcelles,**

Le vol du carpocapse a connu une baisse d'ampleur en moyenne au cours de la semaine dernière passant de 5,7 à 3,6 papillons en moyenne par piège. Une forte variabilité entre les secteurs concernés s'observe d'une semaine à l'autre.

64% des parcelles du réseau régional de piégeage ont été concernées par la présence du ravageur, soit en très légère baisse.

Analyses de risques,

Les niveaux de captures du carpocapse des pommes et des poires sont localement au-delà du seuil indicatif de risque à l'hectare en parcelle non confusée.

Il est nécessaire dans les secteurs concernés de croiser l'importance des vols avec les possibilités ou non d'accouplements lors des dépassements de seuils.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne couverture de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposiphonella pomonella	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,3	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	17,0	6,5	↘
Abbevillois (80-62)	0,5	0,0	↘
Arrageois (62)	4,5	7,5	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	7,0	0,0	↘
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	7,6	3,7	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	3,0	1,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	12,7	11,3	↘
Senlisien (60)	6,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Etat des lieux en parcelles,

La situation a été très contrastée selon les secteurs au cours de la semaine dernière concernant les possibilités d'accouplements. En effet, avec des températures plus fraîches, la façade maritime nord, n'a pas réunie des températures suffisantes pour permettre les accouplements du carpocapse la majeure partie des soirées. À l'inverse, plus à l'intérieur des terres, les conditions trop sèches ont été à l'origine de ces interruptions dans les possibilités d'accouplement du carpocapse.

Analyses de risques,

La situation est à risques au regard des possibilités d'accouplements. Dans les secteurs avec de forts taux de captures, les périodes d'incubation sont désormais à suivre de près.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis. Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (*données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques*).

■ période prise en référence pour le suivi des éclosions, d'autres dates de pontes sont possibles, cf. tableau.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	30/05/2023	31/05/2023	01/06/2023	02/06/2023	03/06/2023	04/06/2023	05/06/2023
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrésis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Picardie Verte (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuil indicatif de risque :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.

dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse





Incubation et éclosion des pontes

Etat des lieux en parcelles,

Les températures douces des jours précédents dans les secteurs de l'intérieur des terres a permis une évolution significative des incubations en cours. Les premières éclosions potentielles ont débuté et sont à prévoir dans les jours à venir pour les secteurs concernés par des vols au cours de la troisième semaine de mai, période à faibles taux de captures sur l'ensemble du territoire régional.

Il est très important de suivre attentivement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	03-juin	au	4-juin	15-juin	Amiénois (80)	du	27-mai	au	28-mai	13-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
	du	-	au	-			du	-	au	-	
Flandre Intérieure (59-62)	du	19-mai	au	20-mai	10-juin	Thiérache (59-02)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin
	du	27-mai	au	28-mai	12-juin		du	29-mai	au	30-mai	12-juin
	du	04-juin	au	5-juin	16-juin		du	-	au	-	
Lille Sud (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Picardie Verte (80-60)	du	19-mai	au	20-mai	09-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	13-juin
	du	04-juin	au	5-juin	16-juin		du	-	au	-	16-juin
Montreuillois (62)	du	27-mai	au	28-mai	13-juin	Neslois (80-60-02)	du	19-mai	au	20-mai	7-juin
	du	03-juin	au	4-juin	16-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	
La Bassée (59)	du	19-mai	au	20-mai	9-juin	St Quentinnois (02)	du	20-mai	au	21-mai	09-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	04-juin	au	5-juin	16-juin		du	-	au	-	
Hainaut (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Laonnois (02)	du	19-mai	au	20-mai	6-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	04-juin	au	5-juin	16-juin		du	-	au	-	
Abbevillois (80-62)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Montdidérien (80-60)	du	20-mai	au	21-mai	09-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	04-juin	au	5-juin	16-juin		du	-	au	-	
Arrageois (62)	du	19-mai	au	20-mai	10-juin	Soissonnais (60-02)	du	19-mai	au	20-mai	06-juin
	du	28-mai	au	29-mai	13-juin		du	-	au	-	
	du	04-juin	au	5-juin	17-juin		du	-	au	-	
Cambrésis (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Senlisien (60)	du	19-mai	au	20-mai	5-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	28-mai	au	29-mai	12-juin
	du	04-juin	au	5-juin	16-juin		du	-	au	-	
Avesnois (59)	du	19-mai	au	20-mai	8-juin	Omois (02)	du	20-mai	au	21-mai	05-juin
	du	28-mai	au	29-mai	12-juin		du	29-mai	au	30-mai	12-juin
	du	-	au	-			du	-	au	-	

IC : Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions
 AP : Avortement Probable : délai d'incubation supérieur au maxima biologique

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

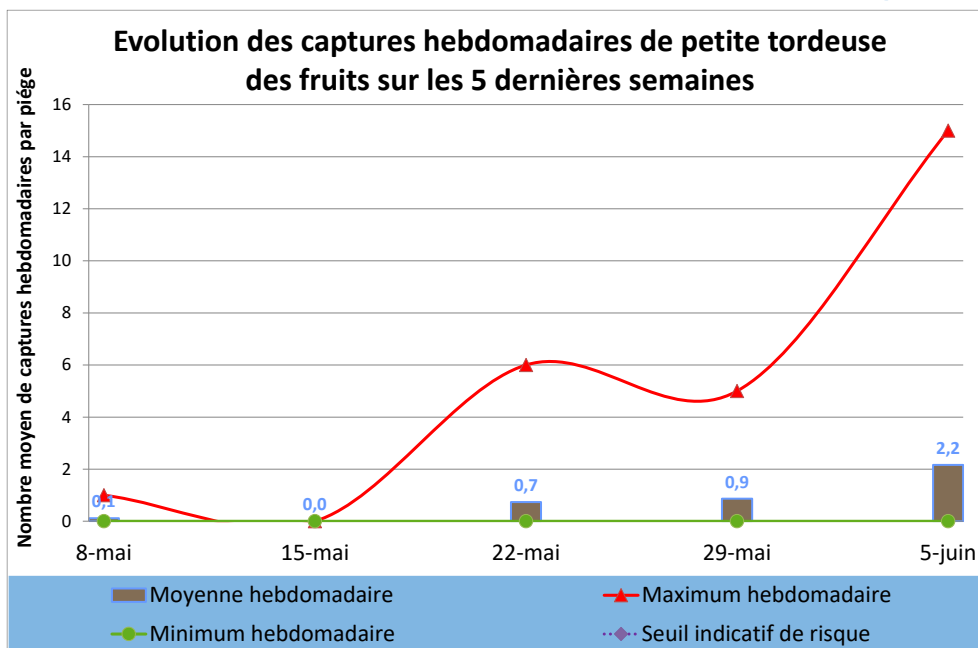
B



Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



Etat des lieux en parcelles,

Le nombre de captures de petite tordeuse des fruits a été en hausse sur la région au cours de la semaine dernière. Cette hausse a été observée plus notablement dans les secteurs déjà concernés par la présence du ravageur les semaines précédentes. En moyenne le nombre de captures est donc passé de 0,9 à 2,2 papillons par piège.

Sur l'ensemble du réseau régional de piégeage 32% des parcelles ont été concernées par la présence du ravageur, ce qui représente une très légère hausse de 2% par rapport à la semaine précédente.

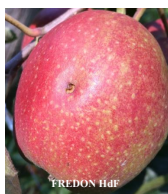
Analyses de risques,

Localement les niveaux de population peuvent être significatifs. Il convient d'évaluer la situation selon l'historique de la parcelle.

Gestion des risques,

Avec des conditions climatiques plutôt favorables dans les jours à venir, les niveaux de populations devraient poursuivre leur croissance. Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne mise en place de la confusion.



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	7,5	↗
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	2,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,7	6,3	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	2,5	↗
Senlisien (60)	2,0		
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

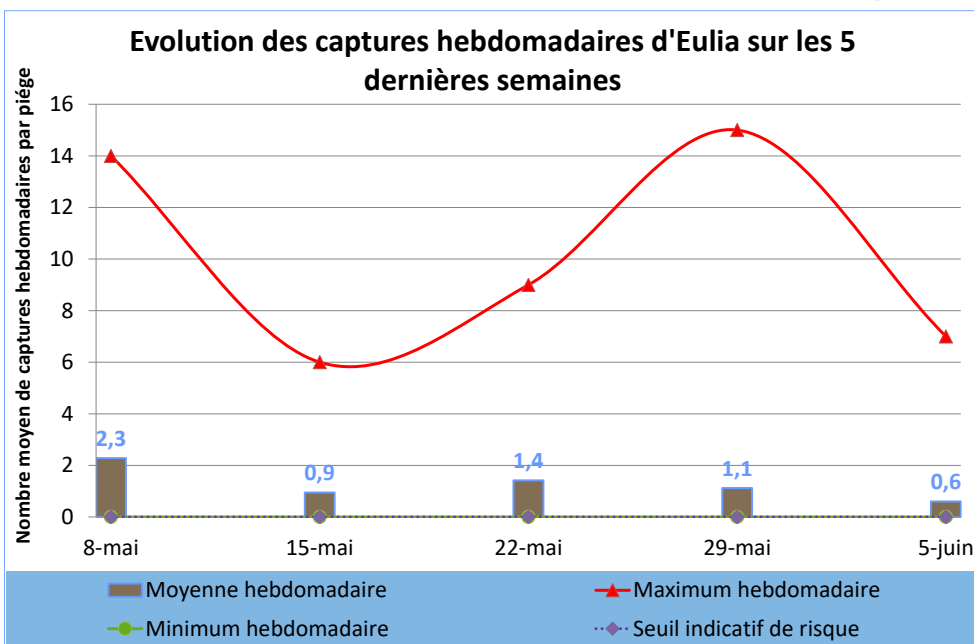
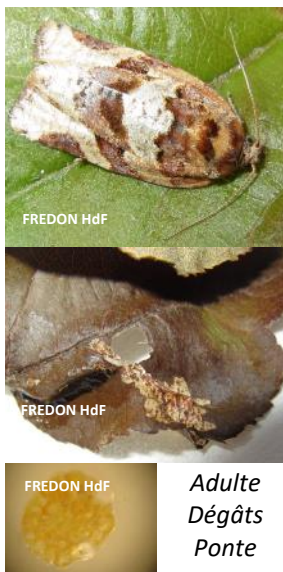
Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Eulia



Etat des lieux en parcelle,

Une baisse des captures d'eulia a été observée au cours de la semaine dernière, sur plusieurs secteurs de la région. Les captures plus résiduelles engendrent un niveau moyen de captures de 0,6 papillon par piège sur la semaine passée.

Sur la période, 20% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une proportion en très légère hausse par rapport à la semaine précédente.

Analyses de risques,

Les niveaux de populations au cours de ce vol de première génération restent très faibles à de rares exceptions. Les prémices du second vol, tendent à évaluer un risque relativement modéré, pour le vol le plus préjudiciable d'eulia.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est à réaliser afin d'obtenir un monitoring précis, et détecter au plus tôt le vol de deuxième génération.

Les individus de première génération n'engendrent en général de dégâts que sur les feuilles, mais leur évaluation permet de se préparer au vol de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	1,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,5	0,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	5,5	3,5	↘
Abbevilleois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	15,0	0,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :
Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Biocontrôle :
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Capua



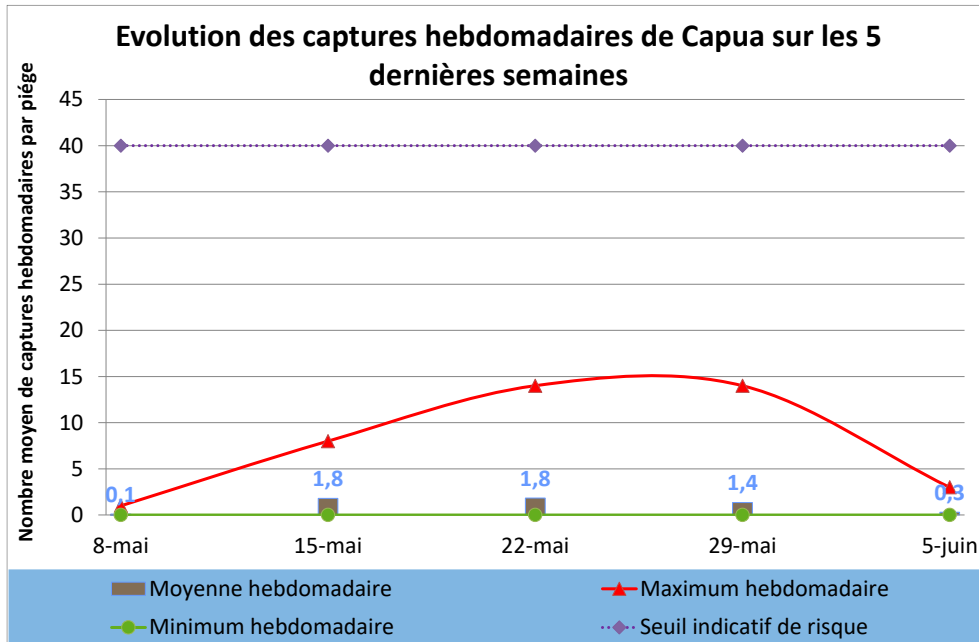
Adulte



Chenille



Dégâts



Etat des lieux en parcelles,

Les captures de capua ont connu une baisse générale en région au cours de la semaine dernière, passant de 1,4 à 0,3 papillon en moyenne par piège sur la semaine.

Sur la période, 15% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur, soit une baisse de 20 points.

Aucun dégât imputable à capua n’a pour l’heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n’a cependant été enregistré sur l’ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d’obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d’une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s’assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0	1,0	↓
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,5	1,5	↓
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,3	0,0	↓
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

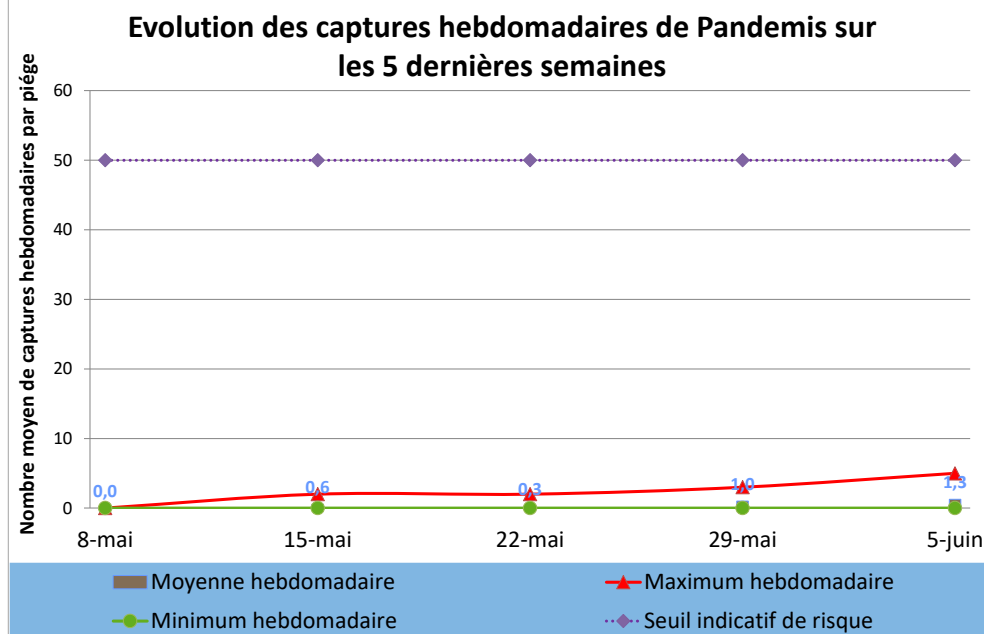
40 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Pandemis

Adultes
Dégâts**Etat des lieux en parcelles,**

Les captures de Pandemis ont été en très légère hausse sur la région au cours de la semaine dernière, passant en moyenne de 1,0 à 1,3 papillons par piège.

Sur la période, 36% des parcelles du réseau de piégeage régional n'ont été concernées par la présence du ravageur, soit en revanche un recul de 9%.

Aucun dégât imputable à pandemis n'a pour l'heure été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Il est impératif dans les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle que les diffuseurs soient en place.

De même, poursuivez le monitoring avec les pièges à phéromone afin d'affiner la gestion des risques.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,0	0,3	↘
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	3,0	4,0	↗
Arrageois (62)	2,0	5,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

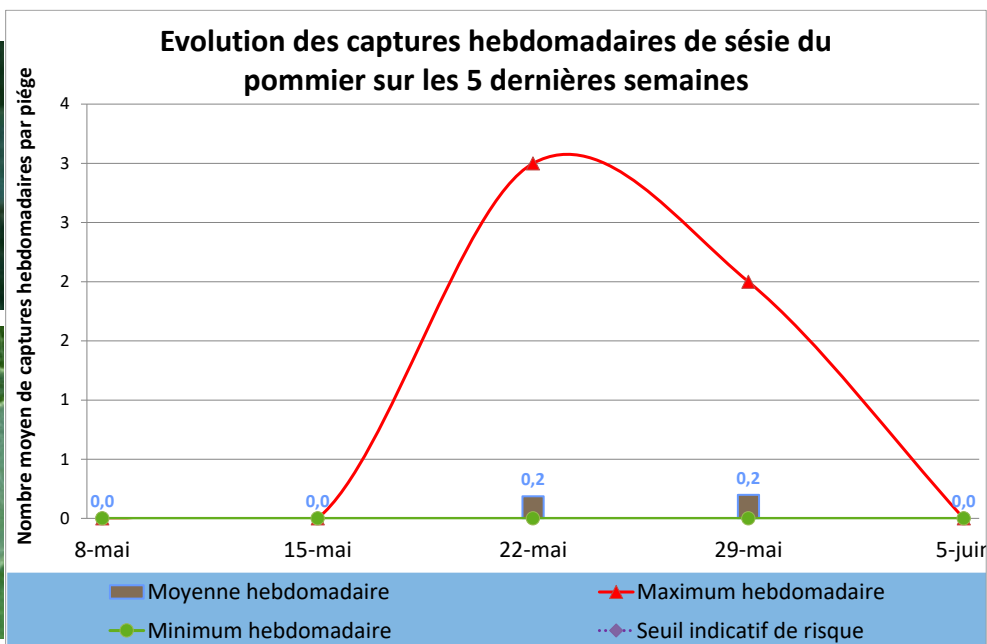
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la sésie du pommier n'a pas été observé sur la région.

Sur la période, 0% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses de risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Gestion des risques,

Pensez à renouveler, les pièges alimentaires dans les parcelles à forts taux de captures et avec les chaleurs annoncées par Météo France pour les jours à venir, afin de maintenir leur potentiel d'attractivité. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (essais de piégeage massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON HdF, cf. fiche technique disponible en ligne).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,5	0,0	↓
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	2,0	0,0	↓
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Zeuzère

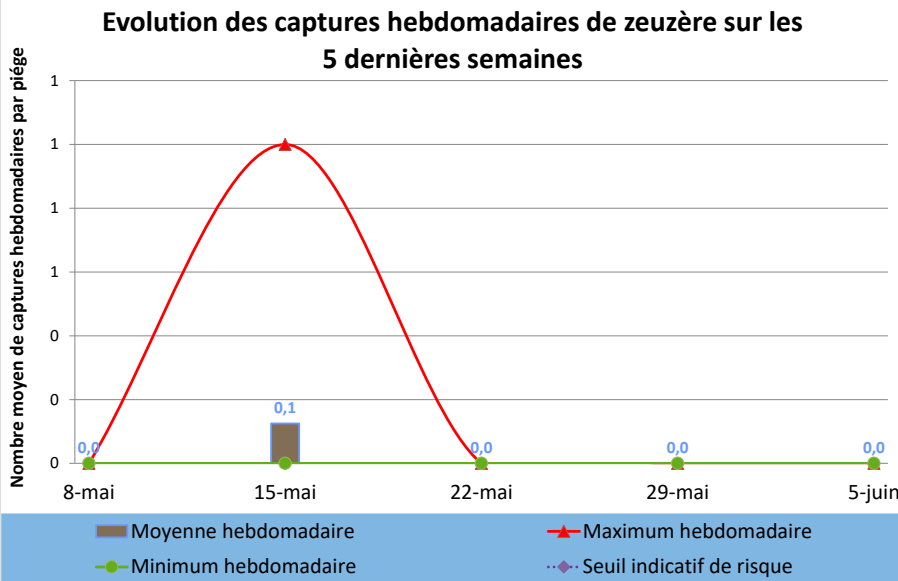


FREDON HdF

Adulte



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Aucune capture de zeuzère n’a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur le réseau régional de piégeage.

Analyses de risques,

Aucun dépassement du seuil indicatif de risque n’a été enregistré sur l’ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Les fortes chaleurs annoncées par Météo France devraient favoriser les émergences la semaine à venir.

Gestion des risques,

Les pièges à phéromone doivent impérativement être installés en parcelles à la fois pour le monitoring et pour ceux destinés au piégeage massif.

N’oubliez pas le renouvellement des capsules semaine prochaine.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0		
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres



Tordeuse rouge des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Les captures de tordeuse rouge des bourgeons ont repris timidement au cours de la semaine passée. Localement, les niveaux de captures sont au maximum d'un papillon par piège et par semaine.

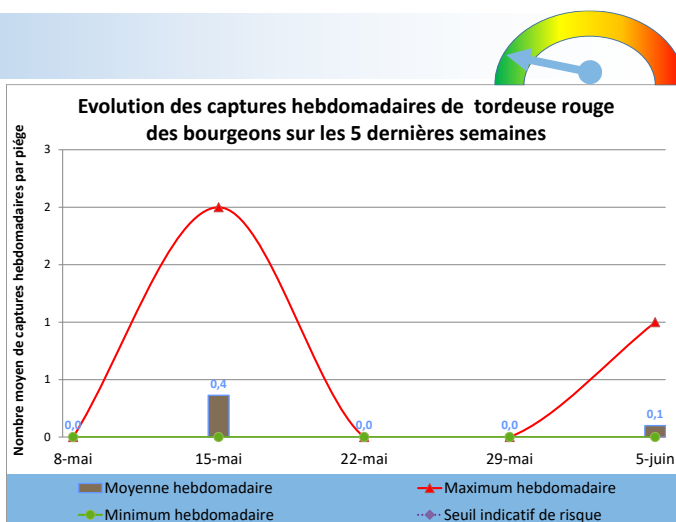
Sur la période, 10% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Tordeuse verte des bourgeons

Etat des lieux en parcelles,

Le vol de la tordeuse verte des bourgeons a été plus notable au cours de la semaine dernière. Localement, des niveaux allant jusqu'à 23 papillons par piège et par semaine ont été enregistrés.

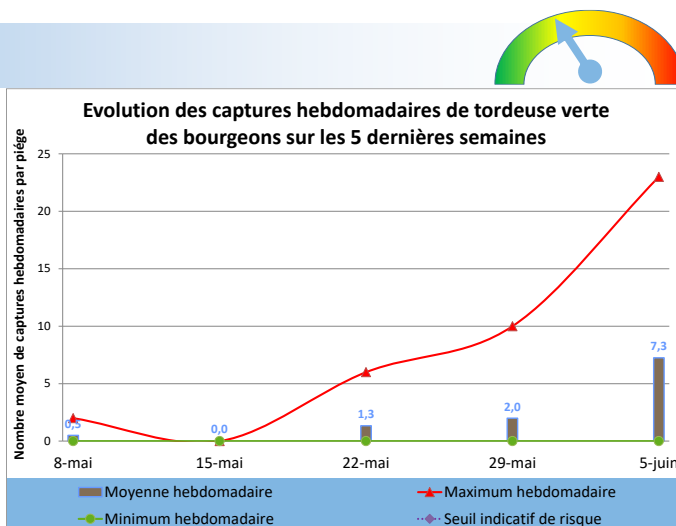
Sur la période, 50% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence du ravageur.

Analyses de risques,

L'analyse des niveaux de captures procurera des informations importantes sur l'efficacité de la gestion de la problématique durant ce printemps et sur celle pour le printemps prochain.

Gestion des risques,

Il est impératif que les pièges soient en place dans les jours à venir.



Seuil indicatif de risque :

Il est fixé à 8% d'organes touchés pour l'ensemble des chenilles, lors du printemps de l'année suivante. Ce seuil s'établit sur base d'observations à réaliser sur un échantillon représentatif de 100 pousses à raison de 2 pousses sur 50 arbres.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Cossus-Cossus



Etat des lieux en parcelles,

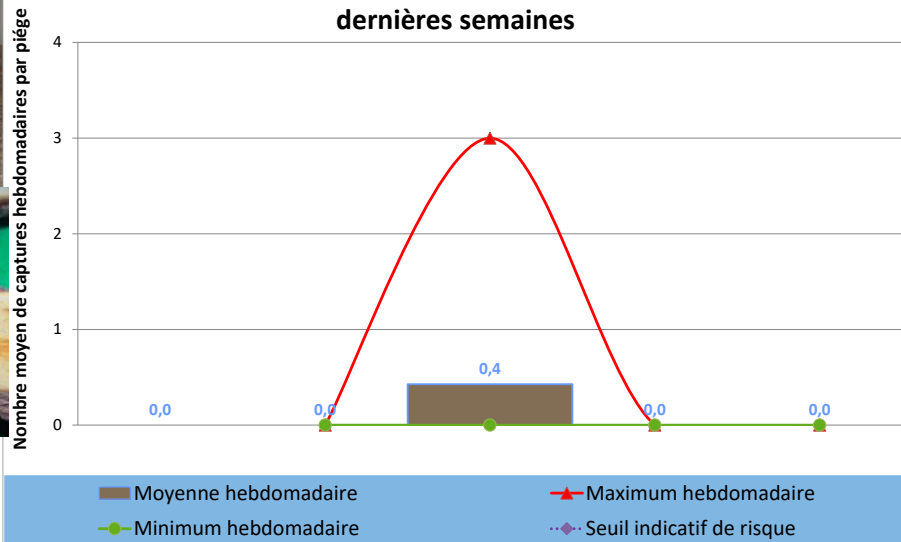
Aucune capture de cossus n'a été enregistrée sur la région sur les quinze derniers jours.

En revanche, des attaques ont été observées sur prunier dans le secteur du Hainaut la semaine dernière.

Analyses de risques,

Pour les parcelles sensibles, le piégeage massif doit

Evolution des captures hebdomadaires de Cossus sur les 5 dernières semaines



être en place désormais.

Gestion des risques,

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Agrilus ou bupreste du poirier

Au regard des prévisions climatiques de Météo France, les conditions de cette fin de semaine sont toujours plus que propices à ce ravageur thermophile. En effet, les températures influent nettement sur la dynamique de population de l'agrile. De ce fait, les prochains jours sont considérés comme à hauts risques et pourraient être l'occasion d'émergences importantes d'adultes. Un suivi régulier des traces d'activités doit être réalisé afin d'évaluer l'impact et la présence du ravageur. L'objectif est de dénombrer les galeries et orifices caractéristiques d'émergence. Les faces exposées au soleil seront les zones d'observations principales. Ce recensement permet d'obtenir des informations sur l'importance de la dynamique de population, et les périodes d'activités permettant de lutter contre les adultes.

Les plantes hôtes du bupreste telles que : sorbier, aubépine, rosacées en général... seront limitées dans les abords de la parcelle.



Adulte de bupreste



Galerie sinueuse surmontée d'un orifice d'émergence après écorçage

L'agrilus est un coléoptère d'une taille à l'état adulte de 7 à 10 mm. Il a une forme étroite et allongée et sa couleur dominante est cuivre.

Rappel de la biologie complète du ravageur dans la [fiche technique](#).

Seuil indicatif de risque :

1 individu à raison du contrôle de 50 arbres

Pucerons



Puceron cendré : les niveaux de populations de puceron cendré ont été une nouvelle fois en hausse au cours de la semaine dernière. Les niveaux de colonisation ont été fréquemment au-delà des seuils indicatif de risque, avec une faible efficacité encore des auxiliaires, malgré une présence qui tend à se faire (enfin) plus forte dans la plupart des parcelles

Puceron des galles rouges : les populations de pucerons des galles rouges sont toujours aussi importantes, avec des dépassements fréquents du seuil indicatif de risque notamment sur l'Arrageois, le secteur de

La Bassée ou encore du Hainaut.

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère ont été plus significatives dans la plupart des secteurs où elles ont fait leur apparition, tout en restant en dessous des seuils.



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	29-mai	5-juin	Tendance /S-1	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,5	1,0	↘	1,0	2,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	1,0					
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	2,3	33,3	↗			
Abbevillois (80-62)		2,0			4,0	
Arrageois (62)	2,3	5,5	↗	1,0	0,5	↘
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	1,3	2,7	↗			
Picardie Verte (80-60)						
Veslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	1,5	↘			
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil indicatif de risque :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelles,

Les contaminations par l'oïdium ont été de nouveau en hausse la semaine dernière du fait de conditions favorables dans la plupart des secteurs du réseau d'observations.

Sur la période, 81% des parcelles du réseau de piégeage régional ont été concernées par la présence de la maladie.

Analyses de risques,

Les dépassements de seuil ont été fréquemment observé au cours de la semaine dernière sur la région, les conditions étant profitables à la maladie. Attention au retour des orages pour la fin de semaine qui va engendrer un climat encore plus favorable à la maladie.

Gestion des risques,

Pensez à coupler la lutte avec celle contre la tavelure pour la fin de semaine.

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste la première des solutions à appliquer et limite les risques de recontaminations au sein du verger. Idéalement, ces mesures sont à mettre en œuvre avant l'arrivée des orages pour éviter la dissémination de la maladie.



Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	1,7	1,7	↔
Flandre Intérieure (59-62)			
ille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	4,0	↗
la Bassée (59)			
lainaut (59)	0,0	15,5	↗
Abbevillois (80-62)		0,0	
Arrageois (62)	4,0	6,5	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	30,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,3	4,7	↗
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
lannois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	14,0	14,5	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :

B

Tavelure



Situation en parcelles

Depuis notre dernier bulletin, aucune nouvelle période de contaminations n'a été enregistrée sur la région. Les températures chaudes et l'absence de précipitation ont permis à la maladie de constituer des stocks d'ascospores projetables très importants dans certains secteurs de la région.

Analyses de risques

La période est à la reconstitution des stocks d'ascospores. Selon les prévisions de Météo France, les prochaines précipitations à caractère orageux devraient toucher la région en fin de semaine.

Gestion des risques

Les stocks d'ascospores projetables sont hétérogènes, ils s'échelonnent, selon la modélisation à ce jour, entre **2,21%** et **20,83%** pour une moyenne de **11,76%** du stock primaire annuel.

Attention, Météo France annonce des périodes orageuses pour la fin de semaine. Avec ces conditions perturbées, la protection risque d'être difficile avec des niveaux de projections très importants. Toujours selon ces prévisions, les niveaux d'hygrométrie devraient être faibles, mais réactivés en fin de journée avec de nouvelles pluies et permettre la germination des ascospores avec l'allongement de la période d'humectation.

La gestion de la situation peut-être couplée avec celle contre l'oidium actuellement.

Le tableau en page suivante vous résume les situations actualisées en fonction des secteurs géographiques (données issues de la modélisation et des réseaux agrométéorologiques).

Retrouvez toutes les explications des tableaux tavelure dans la fiche « OAD : Modèle Melchior Les tavelures du pommier et du poirier *Venturia inaequalis*, *Venturia pirina* » ou en suivant [ce lien](#).

Tavelure modélisation

Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 8h ce jour
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour			
Flandre Maritime (59)	-				79,42	17,07		
Flandre Intérieure (59-62)	-				79,25	17,85		
Lille Sud (59)	-				85,80	11,74		
Montreuillois (62)	-				94,05	2,21		
La Bassée (59)	-				86,20	11,18		
Hainaut (59)	-				85,10	12,39		
Abbevillois (80-62)	-				76,62	20,83		
Arrageois (62)	-				80,35	16,22		
Cambrésis (59)	-				85,50	12,12		
Avesnois (59)	-				93,95	3,11		
Amiénois (80)	-				80,86	15,66		
Thiérache (59-02)	-				91,71	7,49		
Picardie Verte (80-60)	-				81,03	15,66		
Neslois (80-60-02)	-				87,62	10,49		
St Quentinnois (02)	-				88,51	9,28		
Laonnois (02)	-				82,03	15,92		
Montdidérien (80-60)	-				85,87	11,54		
Soissonnais (60-02)	-				88,95	9,51		
Senlisien (60)	-				91,95	7,49		
Omois (02)	-				92,06	7,37		

Tavelure en parcelles



Etat des lieux en parcelles,

Les taches issues des périodes à hauts risques du mois de mai sont désormais bien visibles. Certains secteurs enregistrent une hausse des symptômes en lien avec ces périodes, dans un contexte d'apparitions plus généralisées à la région.

Actuellement selon la modélisation les taches apparaissant sont issues des périodes à risques de la 3^e semaine de mai.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	29-mai	5-juin	Tendance /S-1	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,3	↗			
Flandre Intérieure (59-62)						
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	2,0	↗			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗			
Abbevillois (80-62)		0,0				
Arrageois (62)	2,3	2,0	↘	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔			
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)						
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	3,0	5,0	↗		5,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Biocontrôle :

B

Prunes

Carpocapse de la prune

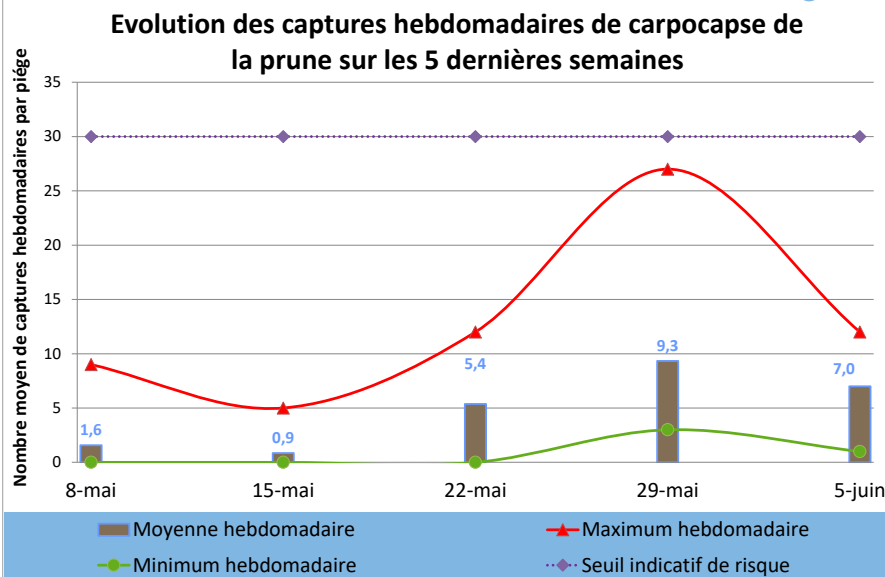


FREDON HdF

Chenille et adulte



FREDON HdF



Etat des lieux en parcelles,

Une légère baisse des captures moyennes du carpocapse des prunes a été enregistrée en région au cours de la semaine passée, principalement due à celles dans les secteurs les plus sensibles.

Actuellement les captures de cette intergénération sont de 7,0 papillons par pièges et par semaine. La présence du ravageur a été enregistrée au cours de la semaine dernière dans 100% des parcelles du réseau de piégeage.

Analyses de risques,

À ce jour, aucun dépassement du seuil indicatif de risque n'a été enregistré sur l'ensemble du réseau, au cours de la semaine dernière.

Gestion des risques,

Un suivi régulier des pièges à phéromone est actuellement impératif afin d'obtenir un monitoring précis.

Pour les parcelles ayant fait le choix d'une protection par confusion sexuelle, il est impératif de bien suivre les pièges de monitoring pour s'assurer de la bonne efficacité de la confusion.

Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	6,0	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	4,0	5,0	↗
Abbevillois (80-62)	10,0	12,0	↗
Arrageois (62)	10,0	5,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	27,0	12,0	↘
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	6,0	9,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	9,0	10,0	↗
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil indicatif de risque :

30 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, retrouvez la liste des produits ici :



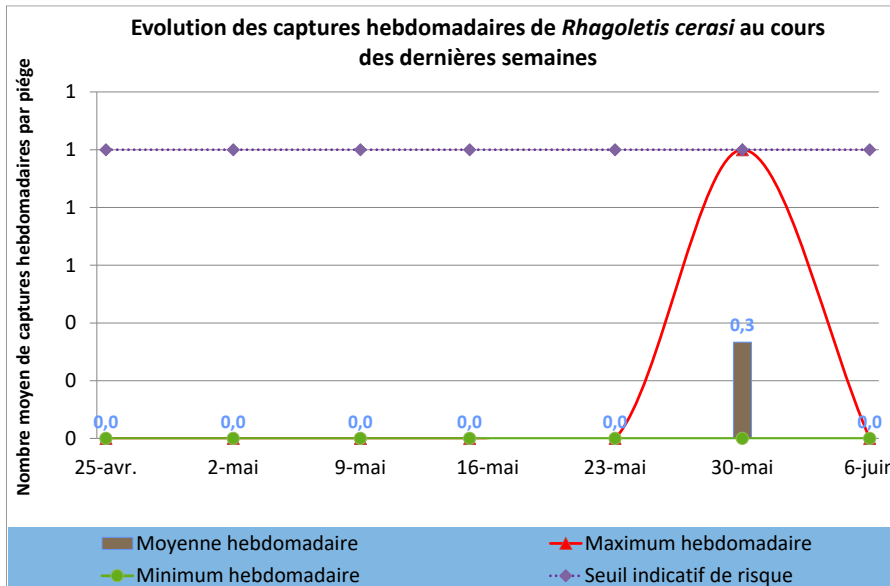
Cerises

La mouche de la cerise**Etat des lieux en parcelle,**

Aucune capture de la mouche de la cerise n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière.

Analyses de risques,

La hausse des températures va encore favoriser les émergences de la mouche des cerises. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring soient en place.



La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.



Mouche de la cerise au stade adulte

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



Mouche de la cerise au stade larvaire

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permet une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol. Leur mise en place est impérative à ce stade de la saison. Pensez également à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

	Flandre Maritimee (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevilleois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidérien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua	0			1		2	0					0		0						0		
Tendance	↔			↘		↘	↔					↘		↔						↔		
Carpocapse	1	0		1		7	0	8		0		4		1						11		
Tendance	↗	↔		↗		↘	↘	↗		↘		↘		↘						↘		
Cossus	0	0										0										
Tendance	↔	↔										↔										
Eulia	1	1		0		4	0	0		0		0		0						0		
Tendance	↗	↗		↘		↘	↔	↘		↔		↔		↔						↔		
Pandemis	0	0					4	5				0		0								
Tendance	↘	↔					↗	↗				↔		↔								
Petite Tordeuse des Fruits	0	0		0		8	0	5		0		6		0						3		
Tendance	↔	↔		↔		↗	↔	↗		↔		↗		↔						↗		
Sésie du pommier	0	0				0	0	1		0		0		0						0		
Tendance	↔	↔				↘	↔	↗		↔		↔		↘						↔		
Tordeuse rouge des bourgeons	0			1		0				0		0		0								
Tendance	↔			↗		↔				↔		↔		↔								
Tordeuse verte des bourgeons	0			0						0		6		23								
Tendance	↔			↔						↔		↗		↗								
Zeuzère	0	0					0	0		0		0		0						0		
Tendance	↔	↔					↔	↔		↔		↔		↔						↔		
Puceron cendré	1					33	2	6				3								2		
Tendance	↘					↗		↗				↗								↘		
Puceron lanigère	2						4	1														
Tendance	↗							↘														
Tavelure pousse	0			2		1	0	2				0								5		
Tendance	↗			↗		↗		↘				↔								↗		
Tavelure fruits								0												5		
Tendance								↔														
Oïdium	2			4		16	0	7				5								15		
Tendance	↔			↗		↗		↗				↗								↗		
Carpocapse Prune		1		2		5	12	5				12		9						10		
Tendance		↘		↘		↗	↗	↘				↘		↗						↗		



Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir selon le [CALENDRIER](#), le renouvellement des capsules :
Tordeuse rouge des bourgeons,
Tordeuse verte des bourgeons, zeuzère,
Eulia,



Pour les parcelles de cerisiers, n'oubliez pas le suivi des pièges chromatiques jaunes.



Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existents, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : [Portail | Ecophytopic](#)
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☼ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ☼ <http://www.agriculture-HdF.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☼ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition écologique et solidaire, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France ; appui à la mise en œuvre des réseaux et observations : Martine DEGUETTE - FREDON Hauts-de-France

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Hauts-de-France

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](#)